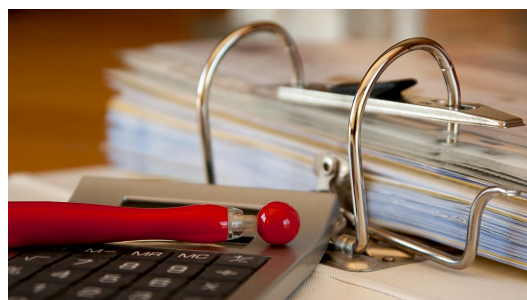


Pas de répit pour les assuré-e-s

Lundi, 05. octobre 2020

De: Journal «Services Publics»



En période de crise, la hausse «modérée» des primes d'assurance maladie pèsera sur des revenus en baisse.

L'année prochaine, les assuré-e-s subiront une hausse moyenne de 0,5% de leurs primes d'assurance maladie. Cette augmentation «modérée», saluée par les assureurs, a été décrite comme une bonne nouvelle par le ministre de la Santé, Alain Berset. Pour une majorité des salarié-e-s de ce pays, l'annonce laissera en revanche un goût amer.

Toujours plus salé

D'une part, la facture des primes a plus que doublé depuis 1997 – alors que les cantons ont réduit les budgets alloués aux subsides pour les primes individuelles, et que les bas et moyens salaires ont stagné, voire reculé durant la même période (Lire [Services Publics, N°13, 21 août 2020](#), page 4) . Conséquence: les paiements aux assureurs mangent aujourd'hui plus de 15% du budget de certaines familles – une situation loin d'être acceptable.

Revenus en baisse

Ensuite, l'augmentation du chômage partiel et du chômage tout court ont entraîné, ces derniers mois, une baisse importante (entre 20% et 30%) de revenu pour des centaines de milliers de salarié-e-s. Et tous les spécialistes indiquent que le problème de l'emploi va s'aggraver cet hiver. Une éditorialiste de la *NZZ*, le quotidien proche du patronat zurichois, l'annonce sans détours: «Les entreprises doivent remettre leurs bilans en équilibre, aussi en jouant sur les coûts salariaux. Elles vont le faire en introduisant un personal stop, en maintenant les salaires au plus bas, en licenciant des employé-e-s, ou – quand plus rien n'a fonctionné – en faisant faillite. Aucune de ces options n'est réjouissante» (*NZZ*, 22 septembre 2020). Dans le secteur de l'aviation, par exemple, la compagnie Swissport exige une baisse de 25% des charges salariales. Tandis que le patronat de la construction exige lui aussi des sacrifices de la part de ses employé-e-s.

Systeme antisocial

La conjonction entre baisse des revenus et augmentation – même modérée – des primes

pèsera sur les conditions de vie d'une part importante de la population. Car le système des primes par tête, non proportionnelles au revenu, pénalise les personnes touchant des rémunérations moyennes ou basses. Il est en revanche favorable aux revenus élevés – qui ont proportionnellement beaucoup plus augmenté au cours des dernières décennies.

Hausse injustifiée

La pilule passe d'autant plus mal que, comme le souligne Simon Zurich, vice-président de la Fédération suisse des patients, cette année «les coûts de la santé sont restés stables et les assureurs ont perçu de l'argent en trop» (*La Liberté*, 23 septembre 2020.). Un constat partagé par Philippe Eggimann, président de la société médicale de la Suisse romande, selon lequel les coûts de la santé baisseront globalement en raison du Covid-19 (la baisse sera de 4 à 8% de moins pour les cabinets médicaux, plus marquée pour les hôpitaux). Il n'y a donc aucune raison objective à la hausse des primes – si ce n'est l'avidité des assureurs.

Onze milliards de réserves!

Dans ce contexte, l'Office fédéral de la santé publique a confirmé le montant officiel des réserves constituées par les caisses maladie: 11 milliards de francs, soit l'équivalent de quatre mois de primes par assuré-e. «Les milliards de réserves ont été constitués spécialement en prévision d'une crise sanitaire. Et nous sommes en plein dedans. Mais les caisses-maladie n'ont même pas eu besoin de puiser dans ces réserves pour gérer les coûts de la crise», [dénonce l'Union syndicale suisse](#). Compte tenu de la situation économique tendue et de l'évolution défavorable du pouvoir d'achat des ménages, [l'USS exige que ces réserves soient réduites rapidement](#), afin que «ces milliards reviennent au plus vite dans les portemonnaies des ménages».

Le Conseil fédéral propose, de son côté, de baisser les exigences légales sur le taux de solvabilité des caisses afin d'inciter ces dernières à réduire leurs excédents – mais uniquement si elles le veulent bien.

Compréhensif avec les assureurs, l'exécutif serre en revanche la vis en matière de «coûts de la santé». À la mi-août, il a mis un consultation un nouveau paquet d'économies dans le secteur, pour un montant total d'un milliard de francs ([Services Publics, N°14, 4 septembre 2020](#), pages 6-7). La pression financière sur les soignant-e-s et les patient-e-s sera, elle, loin d'être facultative.